



**PRÉFET
DU GERS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Auch, le 5 janvier 2022

ESCROQUERIE AU FAUX COURRIEL

Récemment, vous avez peut-être été destinataire d'un mail, dont l'objet est une convocation judiciaire vous accusant de proposer, partager, diffuser et échanger des supports à caractère pornographiques ou pédopornographiques et d'avoir commis des atteintes sexuelles sans violence sur mineurs. Ces courriels usurpent l'appellation de la Gendarmerie nationale, de la Police nationale, de la préfecture de Police de Paris et d'Europol.

Attention : ce type de courriel est une arnaque.

Ce message vous demande de prendre contact au plus vite avec les directeurs de la Police ou de la Gendarmerie nationales. L'objectif de cette arnaque est de vous amener à verser une somme d'argent ou de vous faire communiquer vos données personnelles.

Les services du ministère de l'Intérieur n'envoient jamais de courriel pour procéder à des auditions. Les infractions mentionnées dans cette pseudo convocation ne font jamais l'objet de transaction. Leur traitement s'inscrit dans le cadre judiciaire sous contrôle d'un magistrat.

Si vous êtes destinataire de ce type de mail :

- Ne cédez pas à la panique ;
- Ne répondez jamais : vous confirmeriez que votre adresse est valide et que vous lisez ce type de message, entraînant d'autres sollicitations similaires ;
- Ne prenez jamais contact avec l'expéditeur, celui-ci cherchera à accroître la pression ;
- Ne payez pas ;

Service départemental de la
communication interministérielle
de l'Etat

Tél. 05.62.61.43.68
Portable. 06.34.31.26.98
Mél : pref-communication@gers.gouv.fr

3, Place du Préfet Claude Erignac
32000 AUCH



- Votre adresse email a sans doute été extraite suite à la consultation d'un site de e-commerce. Il est recommandé de changer votre mot de passe ;
- Ne cliquez sur aucun lien ou pièce jointe : vous pourriez être dirigé sur un site malveillant maquillé en site institutionnel, vous amenant à donner des informations personnelles ou à télécharger des documents contenant des logiciels malveillants ;
- Marquez ce courriel comme étant un courrier indésirable afin que les suivants puissent être filtrés par votre messagerie ;
- Conservez des éléments de preuve par des captures d'écran : note de menace, adresse mail de l'expéditeur, etc. ;
- Déposez un signalement sur www.cybermalveillance.gouv.fr et à l'adresse mail fraude-bretic@interieur.gouv.fr afin qu'il soit pris en compte dans le cadre de l'enquête ouverte par l'Office central de lutte contre la criminalité liée aux technologies de l'information et de la communication (OCLCTIC) ;

Si vous avez donné suite : déposez plainte immédiatement auprès des services de Police ou de Gendarmerie.